

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 148

présenté par

M. Véran, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

-----

**ARTICLE 3**

À la première phrase de l'alinéa 26, substituer au mot :

« à »

les mots :

« , 2015 et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.

Il convient de viser sans ambiguïté chacune des années d'application de la contribution au titre des médicaments destinés au traitement de l'hépatite C.